

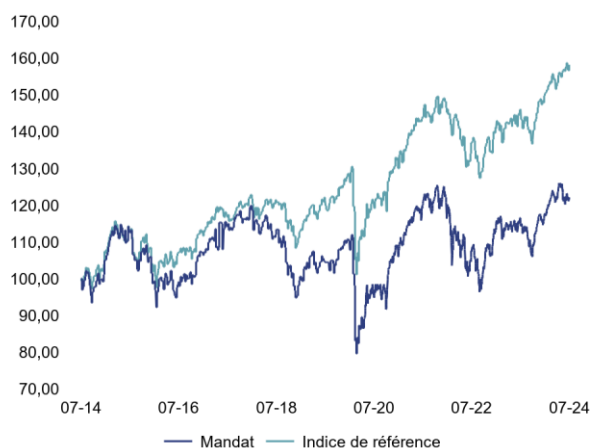
Mandat Profil Offensif

Reporting mensuel / Mandat Cible

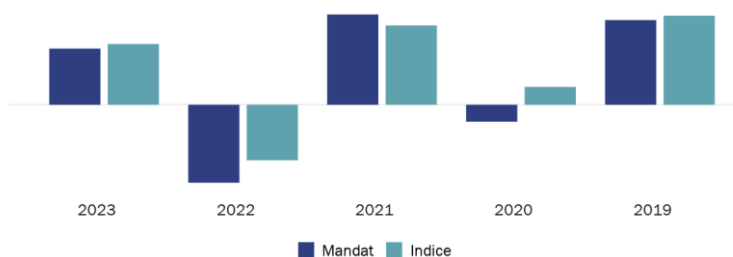
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion pilotée est un mode de gestion du contrat Himalia Vie / Himalia Capitalisation, géré par Generali Vie sur les conseils de Rothschild & Co Asset Management. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion prises pour le Mandat Profil Offensif, ainsi que des données chiffrées sur le Mandat Profil Offensif de la gestion pilotée du contrat Himalia Vie/Himalia Capitalisation. Au titre de ce mode de gestion, Rothschild & Co Asset Management fournit à Generali Vie les éléments constitutifs de ce reporting.

ÉVOLUTION DU FONDS DEPUIS 10 ANS



PERFORMANCES ANNUELLES (%)



	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	10,06	-13,97	16,17	-3,04	15,17
Indice	10,89	-9,95	14,21	3,19	15,95

Performances nettes de frais de gestion du mandat et du contrat, soit 1,5% TTC chaque année pour la part unités de compte.

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Mandat	1,60	0,15	3,68	4,37	4,80	1,76	16,98	22,05
Indice	1,08	3,70	5,19	6,21	8,23	9,87	30,50	58,04
Ecart Relatif	0,52	-3,55	-1,51	-1,84	-3,43	-8,11	-13,52	-35,99

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans	Vol. 1 an
Mandat	0,58	3,18	2,01	8,86
Indice	3,18	5,46	4,68	
Ecart Relatif	-2,60	-2,28	-2,67	

Portefeuille modèle recommandé (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
R-co OPAL Equity Europe		Article 8	Actions Pan Européen	Europe	24,3
Lcl Serenite Pea		Article 6	Monétaire	Europe	10,7
Hsbc Euro Actions-c		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	7,4
Comgest Renaissance Europe-c	Luxflag	Article 8	Actions Pan Européen	Europe	7,3
Eleva Euroland Se-a2 Eur Acc	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	7,3
R-co Conviction Equity Value Euro C EUR		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	6,9
Alken Fund- Europ Opportun-r		Article 8	Actions Pan Européen	Europe	6,6
Candriam Sus Equity Emu-r	ISR - Towards Sust.	Article 9	Actions Zone Euro	Zone Euro	5,2
Dnca Invest-archer M/c Eu-a	ISR	Article 8	Actions Europe ex UK	Europe	4,3
Lazard Alpha Euro Sri-r	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	4,0
Axa Pea Regularite-c		Article 8	Monétaire	Europe	3,6
R-co Sérénité PEA C		Article 6	Monétaire	Europe	3,5
Bdl Convictions	Luxflag	Article 8	Actions Pan Européen	Europe	3,1
R-co Thematic Family Businesses C EUR		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	3,0
Moneta Multi Caps		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	2,9
Total					100



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labellisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).

Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016

Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

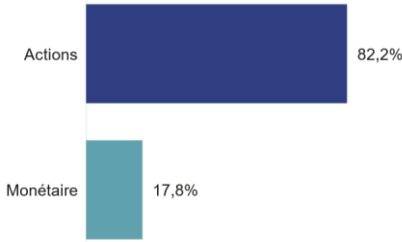
Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable

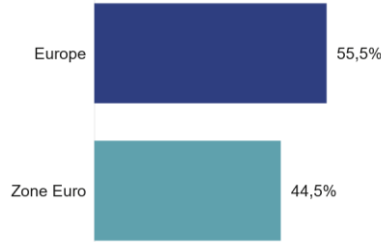


Portefeuille

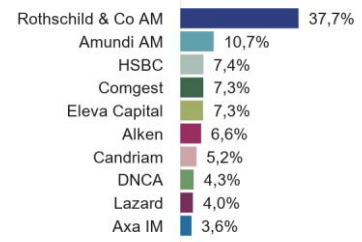
Actifs



Pays



Principaux promoteurs



PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats

Renforcements

Ventes

Allègements

Recommandations du conseiller

Le mois de juillet a été marqué par un regain de volatilité sur les marchés boursiers dû à une phase de consolidation des valeurs technologiques américaines ainsi qu'à l'augmentation du risque politique des deux côtés de l'Atlantique. La décision des autorités américaines d'envisager de durcir les restrictions d'exportation des semi-conducteurs vers la Chine, les déclarations de Trump sur la nécessité pour Taiwan de payer les USA pour être protégé de la Chine et la panne informatique mondiale qui a touché les systèmes d'exploitation Windows ont secoué les valeurs technologiques. L'absence de majorité absolue au Parlement français à l'issue des élections et la décision du Président Macron de différer la nomination d'un Premier Ministre entretiennent l'instabilité politique et le flou sur la future gouvernance du pays. Aux USA, le remplacement de Joe Biden par Kamala Harris comme candidate des démocrates à l'élection présidentielle rebat les cartes d'une campagne électorale qui donnait largement gagnant Trump après son débat avec Biden mais surtout après l'attentat manqué contre lui. Le PIB américain a bondi de 2,8% en rythme annualisé au 2T24 (contre +1,3% attendu par le Conference Board), grâce à la consommation des ménages, aux dépenses militaires et aux investissements des entreprises. La modération de l'inflation annuelle en juin (+2,6% le PCE Core Price Index) a relancé les spéculations sur deux possibles baisses de taux d'ici la fin de l'année 2024 aux Etats-Unis. En zone euro, les derniers indicateurs ont douché les espoirs d'une poursuite du rebond économique entamé au 1er trimestre. L'indice PMI composite recule pour le 2ème mois consécutif à l'orée de la zone de contraction, principalement à cause de l'industrie allemande toujours plombée par la faiblesse de la demande chinoise. Sans surprise, la BCE a opté en juillet pour une nouvelle pause, sans s'engager sur l'avenir en rappelant que ses décisions restaient dépendantes des données économiques. La croissance chinoise au 2T24 s'est révélée décevante avec une hausse annuelle du PIB de 4,7% (après +5,3% au 1T24) contre +5,1% attendu. Dans une tentative de relancer l'activité, la décision de la banque centrale chinoise de réduire 3 taux d'intérêt de référence à leur plus bas historique suscite la perplexité et ne calme pas l'impatience de ceux qui attendent un soutien fiscal de grande envergure. Pratiquement tous les indices actions mondiaux exprimés en € parviennent à finir le mois de juillet de justesse dans le vert, le MSCI World gagnant 0,73% en €. Les actions japonaises arrivent en tête grâce à la réappréciation du yen : Topix +5,34% en € vs. -0,55% en yen. Aux USA, le S&P 500 arrache un gain de 0,26% en €, malgré la baisse de 3,16% en € des 7 Magnifiques (UBS Magnificent 7 index), tandis que les petites et moyennes capitalisations ont profité de la rotation sectorielle et s'envolent de 9,15% (Russell 2000 en €) sur le mois. Les actions de la zone euro stagnent à +0,46% (Euro Stoxx), les actions françaises (CAC 40 +0,70%) échappant à la défiance que l'incertitude politique pourrait susciter. Les actions émergentes perdent 1% (MSCI EM en €), principalement sous l'effet de la baisse des bourses chinoises (HSI -3%, CSI 300 -0,78% en €), et de celle de Taiwan (-5,57%). Les taux à 10 ans français sont revenus à leur niveau de juin, signe que les marchés se contentent du statu quo décidé par le Président Macron. Les obligations souveraines de la zone euro, qui ont retrouvé leur statut de valeur refuge en cette période de doutes, progressent de 2,41% (iBoxx Eur Sovereign) en juillet. Dans cet environnement toujours dominé par la persistance des risques (politique, géopolitique, informatique, protectionnisme, etc...), et en l'absence de catalyseurs à la hausse des marchés boursiers, les futures baisses de taux étant déjà intégrées dans les cours, nous n'avons pas recommandé de modifier le profil de risque du Mandat cible.



Caractéristiques

Acteurs

Date de création :	26/03/2008
Société de gestion conseil :	Rothschild & Co Asset Management
Gestionnaire Conseil :	Stephane de Kermoal

Échelle de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par Generali Vie à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion du contrat, de frais au titre de la gestion sous mandat du contrat et nette de frais de gestion propres aux supports en unité de compte. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de Generali Vie, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par Generali Vie est disponible dans les conditions contractuelles.